

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

PLF 2022 : dégager des marges pour financer l'investissement

G.R.M
Libreville/Gabon

Le budget de l'État gabonais en 2022 pourrait connaître une baisse de près de 400 milliards de FCFA, par rapport à celui en exécution actuellement qui est de 3 127,9 milliards de FCFA. La probabilité a été évoquée à l'occasion de la première phase (qui vient de s'achever) du processus d'élaboration du projet de loi de finances (PLF) de l'année prochaine. Une première étape au cours de laquelle les ministres sectoriels ont défilé devant leur collègue du Budget et des Comptes publics, Sosthène Ossoungou Ndibangoye, pour décliner et discuter de leurs priorités pour 2022. Ce, en restant dans le cadre fixé par

le chef du département ministériel précité. Ce cadre s'est voulu conforme aux projets contenus dans le Plan d'accélération de la transformation (PAT), et longuement abordés lors du dernier séminaire gouvernemental. "Au cours des échanges stratégiques avec mes collègues, nous avons effectivement regardé l'impact des projets du PAT et retenu aussi, en fonction des moyens, ce qui est en lien avec l'amélioration des conditions d'existence de la population gabonaise, dans des secteurs prioritaires comme les infrastructures, la santé, les affaires sociales, la sécurité, le sport et la diplomatie", a indiqué le ministre du Budget et des Comptes publics. Non sans projeter qu'il faudrait absolument générer des économies au profit des

projets d'investissement. Dans ce sens, il devrait être question de rationaliser les dépenses de fonctionnement pour libérer des marges, afin de pouvoir investir sans recourir de façon inconsidérée à l'endettement. Nul besoin de rappeler que le Gabon, lors des discussions avec les bailleurs de fonds, notamment le Fonds monétaire international (FMI), s'est engagé à réduire son niveau d'endettement dans les trois prochaines années. "Dans tous les cas, nous avons un certain nombre de réformes à faire, particulièrement dans la rationalisation de nos exonérations et de l'élargissement de l'assiette fiscale dans les domaines non exploités jusqu'ici", a précisé le ministre Sosthène Ossoungou Ndibangoye.



Sosthène Ossoungou Ndibangoye, ministre du Budget et des Comptes publics.

Douanes : 198 agents prêtent serment



La photo de famille à l'issue de la prestation de serment.

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

S'APPUYANT sur les dispositions de l'article 120 du Code des Douanes Cémac, 198 agents de la Direction générale des douanes et des droits indirects (DGDDI) ont prêté serment samedi dernier à la salle d'audience du Palais de justice de Libreville. Un acte symbolique qui invite solennellement les impréteurs devant la loi à accomplir avec probité les fonctions qui leur incombent. "Je jure et promets de bien et loyalement remplir mes fonctions et d'observer, en tout temps, les devoirs qu'elles m'imposent", ont-ils prononcé, à tour de rôle, la main droite levée. "Les

agents des Douanes ont pu formaliser un acte dans leur parcours professionnel. L'article 63 du Code des Douanes stipule que tout agent de douane, tous grades confondus, doit prêter serment et cela donnera une conformité aux actes qu'ils poseront, particulièrement dans l'établissement des procès-verbaux", a souligné l'inspecteur central des Douanes chargé d'études du directeur général, Rita Taba. Au terme de la cérémonie, la présidente du tribunal a appelé les assermentés à faire preuve de probité morale et de responsabilité dans l'exercice de leurs fonctions, en s'impliquant pleinement dans cette administration qu'ils ont librement choisi de servir.

Hydrocarbures : formation pour mieux gérer la performance

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

SOUCCIEUX de se doter des aptitudes nécessaires dans le cadre du renforcement des capacités, les agents du ministère du Pétrole, du Gaz et des Mines, ont pris part vendredi dernier à la clôture du séminaire axé sur la gestion humaine du changement. En présence du secrétaire général du ministère, Nestor Andome Ayi. Cet atelier de formation dirigé par Didier Kaba, expert en management de la performance des organisations publiques, mandaté par l'École nationale de l'administration publique (Enap) du Québec au Canada, s'inscrit dans le cadre de l'amélioration du fonctionnement de différentes entités sous tutelle pour les rendre plus performantes. À cet effet, le formateur a indiqué que "l'intérêt manifeste est de faire en sorte que les administrateurs publics



Le secrétaire général du ministère du Pétrole, du Gaz et des Mines, Nestor Andome Ayi, lors de la remise des attestations.

d'élite s'organisent pour gérer efficacement le management public pour l'atteinte des résultats optimaux. Cette formation visait à habiliter de façon pertinente tous les gestionnaires et tous les managers qui travaillent au niveau du ministère pour qu'ils soient outillés afin de mieux gérer la performance".

De son côté, le secrétaire général du ministère du Pétrole, du Gaz et des Mines, Nestor Andome Ayi, a précisé que "nous pouvons nous satisfaire de ce que cette formation ait pu avoir lieu et nous espérons qu'au sortir de celle-ci, nos agents, imprégnés de ces nouvelles techniques, vont les mettre en pratique".